



**Les principales recommandations de la déclaration de Marrakech
qui a sanctionné, vendredi, les travaux de la 1ère Conférence
Africaine sur la Réduction des Risques en Santé, placée sous le
Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI**

- ❖ Promouvoir et renforcer les systèmes de santé sur le continent africain en adoptant une approche de réduction des risques.
- ❖ Améliorer les conditions de vie quotidiennes de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, par l'amélioration de l'environnement dans lequel les individus naissent, grandissent, vivent et vieillissent, et ce, grâce à la transformation des systèmes de santé, à des stratégies éthiques de réduction des risques et à des innovations en matière de réduction des risques pour les risques sanitaires connus.
- ❖ Développer des politiques de soins de santé en Afrique, axées sur une couverture médicale universelle au patient-citoyen et respecter l'accès équitable à des soins de santé de qualité en tant que droit humain fondamental.
- ❖ Promouvoir les mécanismes de protection sociale et garantir l'accès à des services de santé essentiels de qualité et abordables, y compris les médicaments pharmaceutiques et les médecines traditionnelles et naturelles.

- ❖ Présenter les stratégies de riposte face à l'épidémie de Covid-19 et en tirer des enseignements qui serviront d'exemples pour la mise en œuvre d'un système de soins de santé efficace, collaboratif et résilient en Afrique.
- ❖ Accélérer la mise en œuvre de la vision et de la stratégie des soins de santé primaires et développer la télémédecine et l'utilisation de la santé numérique pour atteindre les populations isolées et vulnérables.
- ❖ Améliorer l'accès à des soins en psychiatrie et en santé mentale de qualité, en phase avec le développement des connaissances et des traitements et les besoins spécifiques des patients liés à leur âge, leur condition socio-économique, leur environnement et leurs vulnérabilités.
- ❖ Reconnaître les addictions, avec ou sans substance, comme des maladies éligibles à des soins remboursables.
- ❖ Promouvoir l'éducation à un mode de vie plus sain, dont l'activité physique, une alimentation saine et des choix de vie à moindre risque.
- ❖ Accroître le financement de la santé en recourant à des mécanismes de financement novateurs et durables, notamment des partenariats public-privé, augmenter l'affectation des ressources nationales et se féliciter de la solidarité mondiale.
- ❖ Promouvoir le cannabis médical comme nouveau traitement contrôlé pour des symptômes et des maladies spécifiques et établir des principes directeurs éthiques pour réglementer le cannabis médical afin d'en faire une mesure de réduction des risques.

- ❖ Reconnaître que la santé numérique offre la possibilité de développer et de renforcer les systèmes de santé africains en supprimant les obstacles que sont le coût, l'accessibilité ou la qualité insuffisante des soins, tout en élargissant la gamme des services fournis, notamment dans les régions où les infrastructures et le personnel médical sont rares ou inexistantes.
- ❖ Élaborer une charte africaine de la réduction des risques de santé fondée sur une vision multipartite, en tant que démarche essentielle à la transformation souveraine des systèmes de santé dans un environnement africain qui privilégie la solidarité et la coopération au service de la sécurité sanitaire de toutes les citoyennes et tous les citoyens africains.
- ❖ Tenir une conférence annuelle pour garantir la poursuite et l'accélération des efforts en vue d'améliorer la couverture médicale universelle pour toutes et pour tous sur le continent africain.

